

20 septembre 2004 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux de la mondialisation, notamment de nouvelles approches pour financer le développement, New York le 20 septembre 2004.

Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,  
Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail,  
Monsieur le Président de son Conseil d'administration,  
Cher Président de l'Assemblée Générale  
Mesdames et Messieurs,

La finalité de l'action politique, c'est évidemment le progrès humain. C'est de garantir à chacun le respect de sa dignité et d'offrir à chacun l'opportunité de s'accomplir. Nous avons fait le choix de la mondialisation économique parce qu'elle porte cette promesse. En Chine, en Inde, au Brésil, dans bien d'autres pays, des centaines de millions de femmes et d'hommes voient leur sort s'améliorer avec la libéralisation de la production et des échanges et l'ouverture aux investissements.

Mais comment justifier la mondialisation devant les travailleurs dont l'emploi est délocalisé ? Où est l'espoir pour les millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui consomment leur vie dans l'extrême pauvreté ou dans des conditions de travail absolument indignes ? Où est l'avenir pour tous ceux qui restent au bord du chemin, prisonniers de la misère, de la faim, de la maladie, de l'analphabétisme ?

Aujourd'hui, la question sociale se pose au niveau mondial, tout autant qu'au niveau des Etats. Souvenons-nous qu'il n'y a pas de richesse sans dynamisme et liberté. Souvenons-nous aussi que l'égoïsme se paie en révoltes des hommes. Sans attendre qu'il soit trop tard, trouvons les nouveaux équilibres entre le capital et le travail, entre l'intérêt particulier et l'intérêt général, entre la liberté et la règle nécessaire. Assurons-nous que l'enrichissement sans précédent du monde devienne pour les plus démunis vecteur d'intégration et non pas d'exclusion.

Voilà pourquoi j'ai décidé de proposer, avec le Président LULA, des approches nouvelles, mais réalistes et économiquement rationnelles, pour le financement du développement. Pour mettre une fraction des richesses engendrées par la mondialisation au service de l'élimination de la pauvreté, ainsi que d'un développement durable et d'une prospérité partagée.

L'initiative de Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail, avocat infatigable de la dignité de l'homme et des travailleurs sur la scène internationale, procède aussi de cette inspiration.

Je rends hommage à la Commission Mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, remarquablement animée par Madame la Présidente de la République de Finlande et Monsieur le Président de la République de Tanzanie. La France souscrit pleinement à votre constat. Elle propose que vos recommandations soient présentées aux Nations Unies, aux institutions financières internationales et à l'OMC dans la perspective des réformes nécessaires de ces organisations et du rendez-vous de 2005 sur la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire. Car la préoccupation sociale doit irriguer l'ensemble de l'action internationale. Elle doit inspirer

les démarches engagées pour améliorer la cohérence et la coordination du système multilatéral. Création d'une enceinte politique de gouvernance économique et sociale de la mondialisation pour donner les impulsions nécessaires. Création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement, car les conséquences des dommages infligés à la nature pèsent d'abord sur les plus pauvres. Affirmation du droit à la diversité culturelle, car le déracinement et l'érosion des identités sont des facteurs de fragilité et d'exclusion. Prise en compte de la dimension sociale dans les travaux de l'Organisation Mondiale du Commerce, dont les règles et jugements ont un impact croissant sur le fonctionnement de nos économies et de nos sociétés et que ces règles doivent être humaines.

Au-delà du système multilatéral, il nous faut donner un nouveau souffle au dialogue social à l'échelle mondiale, promouvoir une éthique sociale de la mondialisation.

L'esprit d'entreprise et d'innovation, le goût du risque et la quête du profit sont les moteurs de l'économie. Il faut les encourager. Mais la recherche permanente de nouveaux avantages comparatifs, tant au niveau des Etats qu'à celui des entreprises, ne saurait tout autoriser. Les droits de l'homme, la dignité du travail, comme l'avenir de notre planète, ne peuvent être des variables d'ajustement des coûts. Cette question se pose aujourd'hui avec la plus grande acuité. Devant trop d'abus que nous constatons, une prise de conscience, c'est vrai, commence à s'opérer. Elle conduit un nombre croissant d'entreprises à souscrire, dans le cadre par exemple du Pacte Mondial lancé par le Secrétaire Général ou des lignes directrices de l'OCDE, aux principes de responsabilité sociale et environnementale.

Cependant, face aux pratiques absolument inacceptables, telles que l'esclavage ou l'exploitation des enfants, les engagements volontaires ne suffisent pas. Nous devons examiner, au niveau international, un renforcement du régime juridique de responsabilité des entreprises et des Etats. Travaillons dans l'esprit de la convention sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants ou de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Mesdames, Messieurs,

Une mondialisation qui tolérerait la prédation et l'accaparement de ses fruits par une minorité n'a pas d'avenir. Une mondialisation qui détruirait les équilibres sociaux et environnementaux, écraserait les plus faibles, nierait les droits de l'homme. Elle n'a pas d'avenir. Il nous appartient de refuser ces dérives. Et, en dotant la mondialisation d'une conscience et d'une éthique sociale, de lui donner sa pleine légitimité et son sens au service de l'homme.

Je vous remercie.